



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lancement aujourd'hui d'un appel d'offres pour la commercialisation des droits audiovisuels de Roland-Garros dans plus de 50 territoires européens*

Paris, le 13 avril 2021

La Fédération Française de Tennis lance, aujourd'hui, un appel d'offres en vue de la commercialisation, dans plus de 50 territoires européens*, des droits audiovisuels du tournoi de Roland-Garros. Les candidats sont invités à présenter leurs offres pour 4 éditions (2022-2025) et 5 éditions (2022-2026) du tournoi. Celles-ci devront être transmises, selon les modalités indiquées dans le cahier des charges, avant le 11 mai 2021, à 10h00 CET.

Actuellement, le tournoi bénéficie d'une très forte exposition en Europe grâce à une diffusion associant plus d'une vingtaine de diffuseurs locaux et le diffuseur pan-européen Eurosport. Fort de cette large diffusion, et porté par les excellentes performances des athlètes européens, le Grand Chelem parisien se pose comme un rendez-vous sportif incontournable pour le public européen.

A l'heure où le tournoi de Roland-Garros entre dans une nouvelle ère, grâce notamment au nouveau Court Philippe-Chatrier et son toit rétractable, ces droits médias promettent d'être toujours plus qualitatifs et innovants. Dès l'édition 2021 et le lancement des sessions de soirée, les fans européens pourront notamment suivre les retransmissions des plus belles affiches du tournoi en prime-time. L'internalisation de la production TV par la FFT dès cette année permettra aux diffuseurs du tournoi de proposer une expérience encore améliorée à leur public, via de nouveaux contenus et services.

Cet appel d'offres a pour ambition de s'adapter à un marché très diversifié afin de garantir une exposition maximale du tournoi et d'optimiser les revenus de la FFT.

Les candidats souhaitant recevoir le dossier d'Appel d'offres devront en faire la demande par mail à l'adresse itteurope@fft.fr avant le 23 avril 2021, à 18h00 CET.

* Les pays concernés par cet appel d'offres : Albanie, Allemagne, Andorre, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Biélorussie, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Kazakhstan, Kirghizstan, Kosovo, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine, Malte, Moldavie, Monaco, Monténégro, Norvège, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Saint-Marin, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tadjikistan, Turquie, Turkménistan, Ukraine et le Vatican.

CONTACTS PRESSE

Nicolas BEAUDELIN

Tél. : 01 47 43 48 15 – nbeaudelin@fft.fr

Emmanuelle LEONETTI

Tél. : 01 47 43 56 37 – mleonetti@fft.fr